

LES GRAINS

LA COMMISSION DU BLÉ ET LA COMMERCIALISATION DU SEIGLE, DE LA GRAINE DE LIN ET DU COLZA—CONSULTATION DES CULTIVATEURS

M. R. R. Southam (Qu'Appelle-Moose Mountain): Monsieur l'Orateur, j'ai une question pour le ministre responsable de la Commission canadienne du blé. Le gouvernement a-t-il au moins pris en considération la demande récemment présentée par le syndicat du blé de la Saskatchewan visant à ce que le gouvernement organise une consultation parmi les producteurs des régions relevant de la Commission afin de déterminer s'ils approuvent que cette dernière prenne en main l'ensemble des opérations de commercialisation du seigle, du lin et du colza?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Bien sûr, monsieur l'Orateur, quand une requête de cet ordre nous est présentée, nous ne manquons pas de l'examiner.

LE BLÉ—CONTINGENTEMENT DE HUIT BOISSEAUX

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre chargé de la Commission du blé. Comme le ministre s'est engagé antérieurement à accorder un quota de huit boisseaux pour l'année-récolte actuelle et comme dans de nombreuses localités le quota n'est que de trois boisseaux, le ministre peut-il néanmoins tenir cet engagement envers la Chambre?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): A compter d'aujourd'hui, je crois que 41 des 46 localités passent au contingent de quatre boisseaux et il ne semble y avoir aucune difficulté à avancer rapidement au cours de l'année-récolte.

* * *

LA MAIN-D'ŒUVRE

LA MODIFICATION DU RÈGLEMENT ET L'AUGMENTATION DU NOMBRE DE RECYCLABLES—PROLONGATION

M. David MacDonald (Egmont): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. S'il en exprime le désir, il pourrait peut-être répondre plus amplement au cours du débat qui doit suivre. Étant donné le nombre relativement restreint des chômeurs qui peuvent avoir recours aux programmes de formation de la main-d'œuvre pour remplacer leur emploi, le ministre projette-t-il maintenant de reviser de nombreux règlements qui empêchent beaucoup de chômeurs canadiens de profiter des programmes?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, naturellement, tous les aspects d'un programme aussi vaste font l'objet d'une révision continue. Le nombre de ceux qui en bénéficient actuellement, bien entendu, est très élevé. Nous avons étudié l'opportunité d'y apporter des modifications, en tenant compte des fonds disponibles à cette fin. Pour le moment, nous sommes convaincus qu'en fonction des cours de formation et des montants disponibles, le programme réalise assez bien ses objectifs.

M. MacDonald (Egmont): Monsieur l'Orateur, étant donné que sur dix chômeurs un seul peut profiter de ces programmes, surtout en raison de la durée limitée de la période de formation, le gouvernement songe-t-il à prolonger la période de 52 semaines afin que nombre de gens n'aient pas à envisager le chômage tout simplement parce que, en vertu du règlement actuel, le temps de cette période de formation est écoulé?

L'hon. M. Lang: Comme je l'ai déjà dit, tous les aspects du programme sont constamment à l'étude et il s'agit certes d'un aspect qui mérite de faire continuellement l'objet d'étude. Bien sûr, les programmes ne sont pas destinés tout simplement à donner une formation aux chômeurs, mais plutôt d'offrir à ceux qui n'ont pas d'emploi une certaine formation lorsqu'un programme de ce genre est indiqué précisément comme moyen de les mettre en état de trouver un emploi.

[Plus tard]

LE RECYCLAGE ET LE RÉGIME D'ASSISTANCE PUBLIQUE AU CANADA

M. Mark Rose (Fraser Valley-Ouest): Monsieur l'Orateur, ma question est complémentaire aux questions précédentes qui avaient trait aux personnes admissibles aux programmes de formation. Les ministres de la Main-d'œuvre et de l'Immigration et de la Santé nationale et du Bien-être social songent-ils à mettre davantage l'accent sur les dispositions du régime d'assistance publique du Canada concernant les programmes de travaux publics.

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, des échanges de vues ont lieu actuellement entre plusieurs ministères et plusieurs provinces au sujet de l'orientation à donner à ces programmes dans les années à venir. J'espère que ces initiatives porteront fruit.

* * *

L'ÉNERGIE

LES FORCES MARÉMOTRICES DU BASSIN DES MINES—LA DEMANDE PAR LA NOUVELLE-ÉCOSSE DE REPRISE DE L'ÉTUDE

M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre suppléant. Je la pose en raison du grand enthousiasme qu'a manifesté le nouveau partisan de l'usine marémotrice du Bassin des Mines. Le gouvernement a-t-il reçu de la province de la Nouvelle-Écosse ou du premier ministre de cette province une demande formelle touchant la reprise de l'étude concernant cette usine?

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, je prie le député de m'excuser de ne pas avoir donné suite à la réponse que je lui ai fournie l'autre jour. Le temps m'a manqué, mais je vais me renseigner aujourd'hui.

* * *

LES GRAINS

LES FOURRAGES EN 1971 ET LA RÉDUCTION DES EMBLAVURES

M. A. B. Douglas (Assiniboia): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre responsable de